



# Historique protocole d'accord et volumes prélevables

12 octobre 2016

---

## DDT 16

---

### Service Eau Environnement Risques

---



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Gestion-de-l-eau>

# Présentation

---

**Le protocole d'accord entre l'état  
et la profession agricole**

**ou**

**La réforme des volumes prélevables  
dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement  
Mise en place des organismes uniques  
par unité de gestion**

↪ **Concerne la Région Poitou Charentes**  
*(Bassin Adour Garonne)*

↪ **Signé le 21 juin 2011** par le Préfet de Région (86), Préfets  
des départements 16,17,79 et les Présidents des 4  
Chambre d'Agriculture

# Contexte

---

**Classement ZRE : signe déficit chronique  
ressource en eau**

**DCE : reconquête du bon état écologique des  
eaux**

**LEMA 2006 et grenelle de l'environnement :  
gestion équilibrée de la ressource**

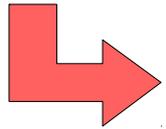
**Décret du 24 septembre 2007 : OUGC**

**Détermination de volumes prélevables par  
périmètres : base demande AUP pour  
l'agriculture, l'eau potable restant prioritaire**

# Déroulement

---

**Réunion de concertation, en 2011, entre les services de l'état, sous l'autorité des préfets coordonnateurs de sous-bassins et la profession agricole (représenté en particulier par chambre d'agriculture)**



**Rédaction d'un protocole d'accord encadrant la réforme des volumes prélevables**

**La réduction des volumes s'accompagne :**

- ↳ de mesures de modification d'assolement
- ↳ d'un développement de techniques agricoles économes en eau
- ↳ de mesures agro-environnementales
- ↳ d'un programme de mise en place de réserves de substitution